



Assemblée générale

Distr. générale
31 juillet 2015
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Point 22 d) de l'ordre du jour provisoire*

Mondialisation et interdépendance : coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire

Coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Les pays à revenu intermédiaire se heurtent à un certain nombre de difficultés ayant trait aux trois dimensions du développement durable. Leur croissance économique est demeurée robuste, mais a néanmoins ralenti tant en raison de conditions extérieures moins favorables que de fragilités intérieures. Cette situation a également créé des conditions plus difficiles sur le marché du travail, s'ajoutant à des problèmes structurels accentués dans le domaine de l'emploi dans un certain nombre de ces pays. S'ils ont enregistré des progrès remarquables dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, les pays à revenu intermédiaire rencontrent toutefois de grandes difficultés en termes de développement durable. Pour assurer un développement économiquement, socialement et écologiquement viable, il faut déployer des efforts coordonnés, et un certain nombre de pays à revenu intermédiaire ont lancé des initiatives pouvant servir d'exemples à suivre.

La coopération pour le développement entre le système des Nations Unies et les pays à revenu intermédiaire est aussi diverse qu'importante pour assurer le développement durable dans ces pays. Les activités de coopération en amont et, en particulier, le renforcement des capacités, ont acquis une importance accrue, de même que les préoccupations relatives à la viabilité écologique. Les initiatives futures doivent tenir compte des besoins spécifiques des pays ainsi que du compromis entre la création d'un contexte politique plus cohérent pour la coopération pour le développement entre le système des Nations Unies et les pays à revenu intermédiaire et la préservation d'une indépendance suffisante pour l'accomplissement des mandats propres aux différents organismes.

* A/70/150.



I. Introduction

1. Dans sa résolution 68/222, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui soumettre, à sa soixante-dixième session, un rapport sur la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire. Le présent rapport fait suite à cette demande.

2. Comme le rapport précédent sur la question¹, on définit dans le présent rapport les pays à revenu intermédiaire comme ceux dont le revenu national brut par habitant (RNB) se situe entre 1 045 dollars et 12 736 dollars des États-Unis, au 1^{er} juillet 2015, selon la classification établie par la méthode Atlas de la Banque mondiale. En 2015, 104 pays entraient dans cette catégorie². La Banque mondiale distingue en outre dans ce groupe de pays ceux dont le RNB par habitant est inférieur à 4 125 dollars comme la tranche inférieure des pays à revenu intermédiaire. La Banque mondiale ne reconnaît pas la catégorie de pays les moins avancés de l'ONU, et au contraire définit les pays à faible revenu en fonction de ses propres politiques de prêt. En ce sens, les pays à revenu intermédiaire sont définis uniquement par le revenu par habitant, contrairement aux pays les moins avancés, dans la définition desquels entrent également la vulnérabilité économique et environnementale et le niveau de développement humain.

II. Principaux problèmes du développement des pays à revenu intermédiaire

A. Tendances récentes de l'économie et du développement

1. Croissance économique

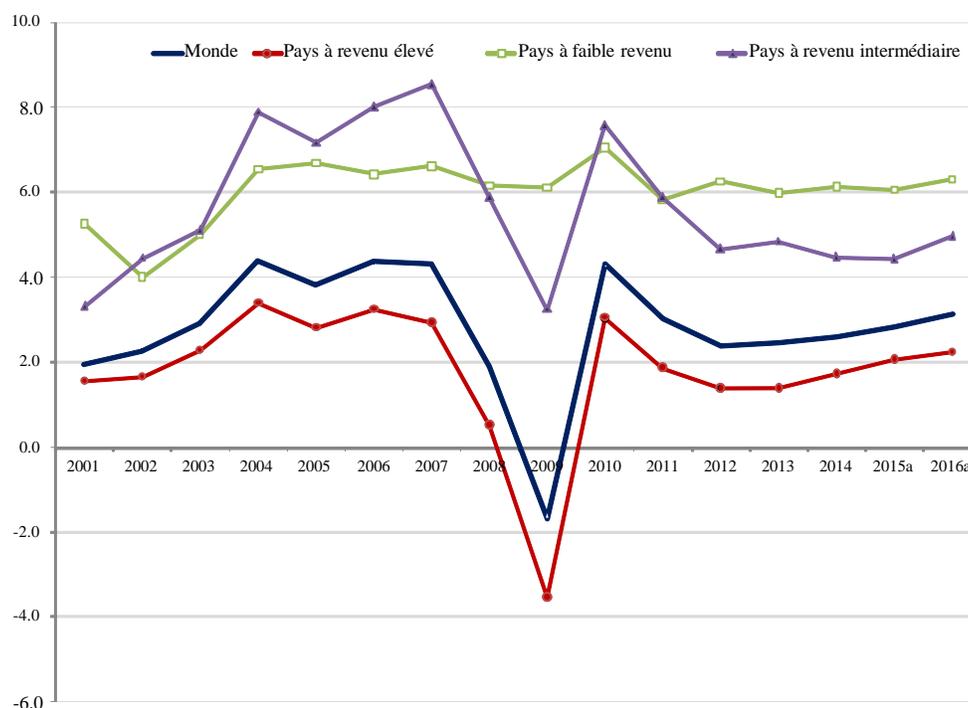
3. La solidité économique des pays à revenu intermédiaire s'est détériorée depuis 2011, bien que leur croissance soit restée supérieure à la moyenne mondiale. Entre 2012 et 2014, leur croissance économique moyenne a ralenti, s'établissant à 4,7 % contre plus de 8,0 % en 2006-2007, et devrait rester stable à court terme compte tenu des conditions extérieures moins favorables, notamment la baisse des prix des produits de base, et des fragilités intérieures importantes (voir fig. I)³. Globalement, les perspectives économiques de ces pays, qui représentent plus d'un tiers du produit intérieur brut (PIB) mondial, semblent plus difficiles comparées à la décennie précédente, l'hétérogénéité entre les régions et les pays étant importante.

¹ A/68/265.

² Le nombre de pays à revenu intermédiaire mentionné dans le texte tient compte de leur statut au moment considéré.

³ On trouvera une analyse détaillée des perspectives économiques mondiales dans *World Economic Situation and Prospects 2015* (Situation et perspectives de l'économie mondiale, 2015) (publication des Nations Unies, numéro de vente: E.15.II.C.2) et *Situation et perspectives de l'économie mondiale à la mi-2015*.

Figure I
Taux de croissance annuel du PIB réel par groupe de pays, 2001-2016
 (En pourcentage)

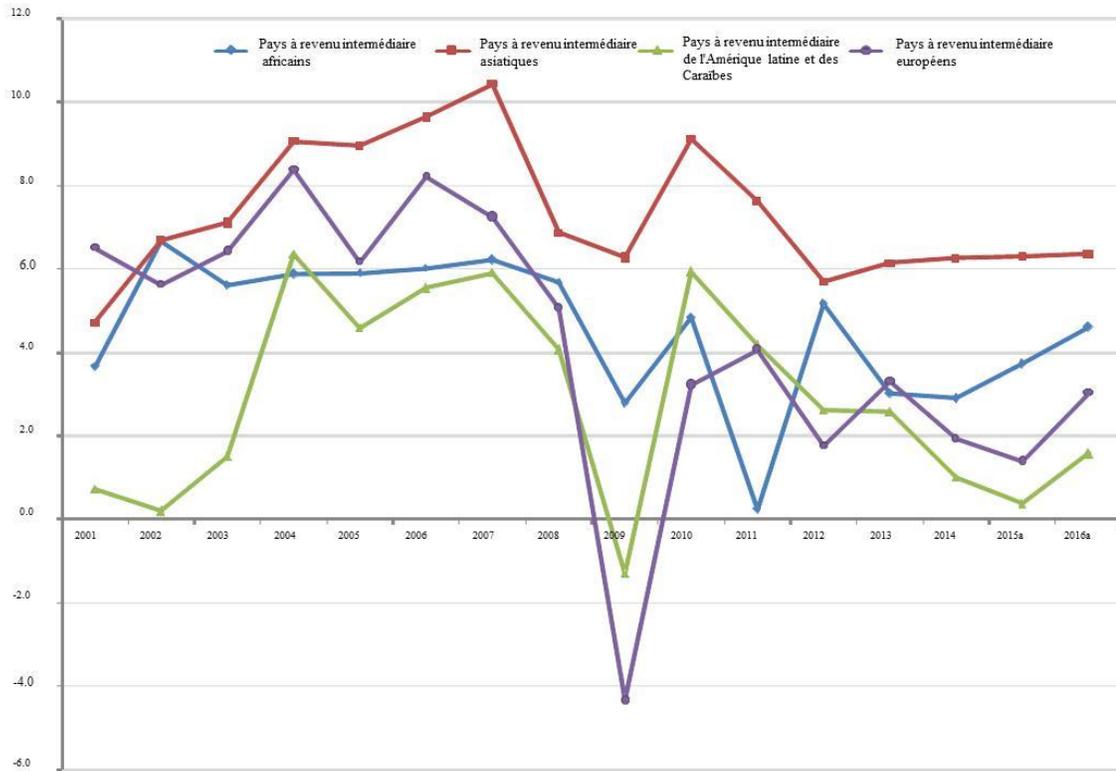


Source : Département des affaires économiques et sociales.

^a Projections établies par les Nations Unies.

4. Au sein des régions, les pays à revenu intermédiaire d'Asie ont pu maintenir les taux de croissance les plus élevés, et des taux plus stables, d'environ 6,0 % en moyenne au cours des trois dernières années, grâce à la demande intérieure robuste, aux exportations soutenues et à la diversification accrue de leurs économies (voir fig. II). À l'inverse, les pays à revenu intermédiaire d'Amérique latine et des Caraïbes ont enregistré la perte de croissance la plus marquée au cours des dernières années, dans un contexte de baisse des prix des produits de base, de chute conséquente des investissements et, dans certains cas, de faiblesses institutionnelles. Leur croissance n'a été que de 1,0 % en 2014 et l'économie devrait encore ralentir en 2015, en particulier dans des pays comme l'Argentine, le Brésil et le Venezuela (République bolivarienne de). De même, des conditions externes plus difficiles, s'ajoutant à des tensions géopolitiques et à des vulnérabilités intérieures accrues, ont également entraîné une détérioration des conditions économiques dans les pays à revenu intermédiaire d'Europe, en particulier en Ukraine. Malgré une grande hétérogénéité, la croissance des pays à revenu intermédiaire d'Afrique a également ralenti, passant de 5,8 % en 2012 à seulement 3,0 % en 2013 et 2,9 % en 2014, dans un contexte de baisse des prix des produits de base, de conflits et d'instabilités politiques et de recul de la demande extérieure. La croissance du PIB par habitant a également été en perte de vitesse dans la plupart des pays à revenu intermédiaire au cours des dernières années, à l'exception de l'Asie.

Figure II
Taux de croissance annuel du PIB réel des pays à revenu intermédiaire par région, 2001-2016
 (En pourcentage)



Source : Département des affaires économiques et sociales.

^a Projections établies par les Nations Unies.

2. Emploi et marchés du travail

5. Depuis la crise financière mondiale de 2008-2009, plusieurs indicateurs du marché du travail dans les pays à revenu intermédiaire se sont sensiblement améliorés. Par exemple, les taux de chômage ont affiché une nette tendance à la baisse, les taux d'emploi ont sensiblement augmenté jusqu'à atteindre des niveaux records et des pays comme le Brésil, l'Indonésie et la Turquie ont enregistré des taux d'emploi supérieurs en 2014 par rapport à 2007. Ces évolutions ont également été des facteurs majeurs expliquant la progression de certains indicateurs sociaux tels que la réduction de la pauvreté. Néanmoins, les indicateurs du marché du travail dans les pays à revenu intermédiaire se sont quelque peu dégradés ces dernières années, en raison de la détérioration des conditions économiques. Par conséquent, la croissance de l'emploi a sensiblement chuté, tandis que la tendance antérieure du chômage s'est inversée, entraînant un début d'augmentation modérée de ce dernier. Toutefois, les pays à revenu intermédiaire se heurtent à de graves problèmes structurels sur leurs marchés du travail, notamment le chômage élevé des jeunes, les écarts importants entre les sexes et le secteur informel.

3. Inflation

6. L'inflation dans les pays à revenu intermédiaire reste stable et modérée, dans un contexte de baisse des prix du pétrole et de croissance économique modérée. En 2014, elle atteignait 6,8 %, soit 0,6 point de pourcentage de moins qu'en 2013 et un niveau similaire au taux d'inflation moyen de 6,6 % de la décennie précédente. Toutefois, les chiffres de l'inflation dans ces pays sont relativement élevés comparés à la moyenne mondiale de 3,1 % en 2014 et à la situation des pays à revenu élevé, où les taux d'inflation sont faibles et des risques de déflation persistent. Au-delà de cette image agrégée, il existe des différences sensibles entre les régions et les pays. Par exemple, l'inflation dans les pays à revenu intermédiaire d'Amérique latine et des Caraïbes a augmenté, passant de 8,3 % en 2013 à 11,6 % en 2014, principalement du fait des taux d'inflation élevés dans certains pays d'Amérique du Sud comme l'Argentine et le Venezuela (République bolivarienne du). À l'inverse, l'inflation dans les pays à revenu intermédiaire d'Asie a nettement chuté, passant de 7,2 % en 2013 à 4,7 % en 2014, en particulier dans des pays comme l'Inde, le Sri Lanka et le Viet Nam.

4. Commerce international

7. La demande extérieure globale des pays à revenu intermédiaire s'est quelque peu améliorée en 2013-2014, mais reste moins favorable à la croissance de leurs exportations que pendant la période qui a précédé la crise, sous l'effet de facteurs tels que la baisse du prix des produits de base pour les pays qui en exportent, la lente reprise dans les économies développées et le ralentissement des investissements au niveau mondial. La part des pays à revenu intermédiaire tant dans les exportations que dans les importations mondiales a continué de croître en 2013-2014 pour atteindre environ 25,7 %, soulignant ainsi leur importance dans l'économie mondiale. Toutefois, ces tendances ont largement été tirées par les pays à revenu intermédiaire d'Asie, car les exportations de l'Amérique latine ont stagné en termes réels en 2013 et n'ont augmenté que très modestement en 2014, tandis que les exportations de l'Afrique ont considérablement chuté en 2013, en partie du fait de la baisse des exportations de pétrole de la Libye, et ne se sont pas redressées en 2014. Dans de nombreux pays à revenu intermédiaire, les indices de concentration des exportations restent élevés, soulignant ainsi leur vulnérabilité aux chocs extérieurs. Si en Chine, cet indice⁴ est proche de 0, traduisant une grande diversification des exportations, il est en revanche proche de 1 dans plusieurs pays à revenu intermédiaire africains. De nombreux pays à revenu intermédiaire affichent également des indices de concentration des marchés d'exportation élevés et dépendent donc d'un petit nombre de partenaires commerciaux. Pour de nombreux pays, il existait peu de dynamiques positives favorables à un accroissement de la diversité de leurs exportations, l'indice de concentration des exportations en 2012 étant resté à peu près à son niveau du milieu des années 1990.

5. Entrées de capitaux

8. Les entrées de capitaux dans les pays à revenu intermédiaire ont affiché une tendance à la baisse ces dernières années, dans un contexte de fléchissement des conditions économiques, de baisse des prix des produits de base, de tensions géopolitiques accrues dans certaines régions et d'attentes d'une normalisation de la

⁴ Indice de Herfindahl-Hirschman.

politique monétaire aux États-Unis d'Amérique. En outre, les prêts bancaires extraterritoriaux sont restés en retrait dans les pays à revenu intermédiaire en Europe, mais ont conservé un rythme soutenu en Asie. Dans le même temps, l'investissement direct étranger (IDE), la source de financement extérieure la plus stable et la plus pertinente dans les pays à revenu intermédiaire, a également chuté. Par exemple, en 2014, les IDE en Amérique latine et dans les Caraïbes ont enregistré une baisse de 16 %⁵. Par ailleurs, certains pays à revenu intermédiaire sont devenus une source plus importante de sorties de capitaux, en particulier d'IDE, traduisant leur envergure et leur épargne grandissantes dans l'économie mondiale. À l'avenir, des changements plus sensibles du sentiment des investisseurs à l'égard des conditions de liquidité mondiales et des perspectives économiques des pays à revenu intermédiaire pourraient entraîner un recul plus conséquent des entrées des capitaux, s'accompagnant de lourdes répercussions sur l'investissement privé, les taux de change, le rendement des obligations et le cours des actions. En outre, de nombreux pays à revenu intermédiaire restent excessivement dépendants des transferts de salaires des travailleurs migrants, qui pourraient également manifester une volatilité périodique.

6. Viabilité de la dette publique

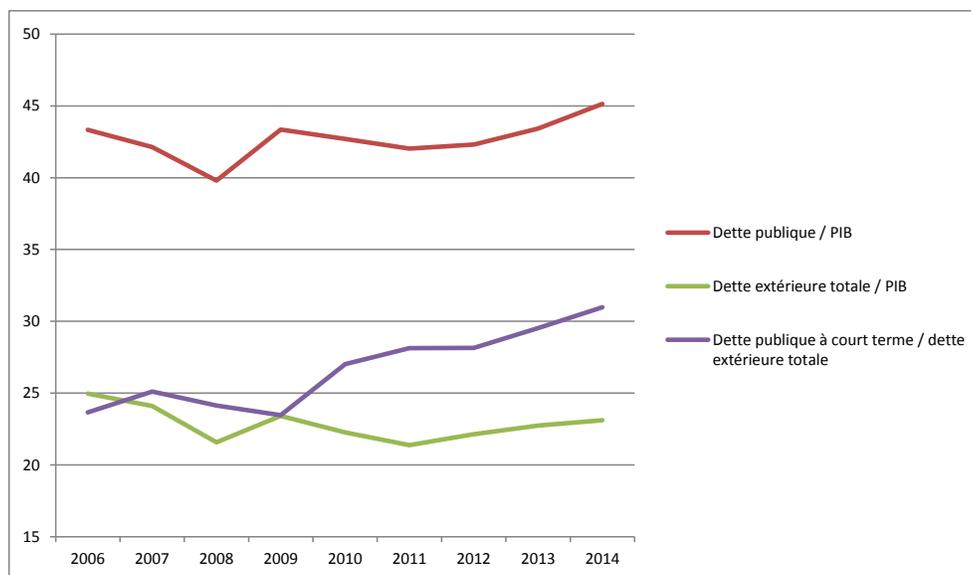
9. En général, les pays à revenu intermédiaire affichent un niveau d'endettement public inférieur à celui des pays avancés, qui se situe actuellement autour de 45,1 % du PIB (voir fig. III)⁶. Le service de la dette publique ou garantie par l'État agrégé pour ce groupe de pays équivalait à environ 0,8 % du RNB en 2013⁷. Ces conditions laissent un certain volant budgétaire pour stimuler la croissance dans de nombreux pays à revenu intermédiaire, si nécessaire. Toutefois, il existe certains risques quant à la viabilité de cette dette, du fait de la part relativement élevée de la dette publique à court terme, de la volatilité de l'appétit des investisseurs pour les titres de dette souveraine des marchés émergents et de la normalisation à venir de la politique monétaire de la Réserve fédérale des États-Unis d'Amérique. La hausse attendue des taux d'intérêt dans ce pays pourrait grever le coût du refinancement de la dette pour les pays à revenu intermédiaire, qui pourrait s'alourdir encore sous l'effet des pressions à la dépréciation des monnaies. Les répercussions seraient particulièrement sévères pour les pays ayant besoins de refinancement de la dette à court terme conséquents.

⁵ Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (2015), *Foreign Direct Investment in Latin America and the Caribbean 2014*, Santiago.

⁶ Calculs établis par le Département des affaires économiques et sociales, à partir des données du Fonds monétaire international.

⁷ Banque mondiale, <http://data.worldbank.org/income-level/MIC>.

Figure III
Exemples d'indicateurs d'endettement des pays à revenu intermédiaire
 (En pourcentage)



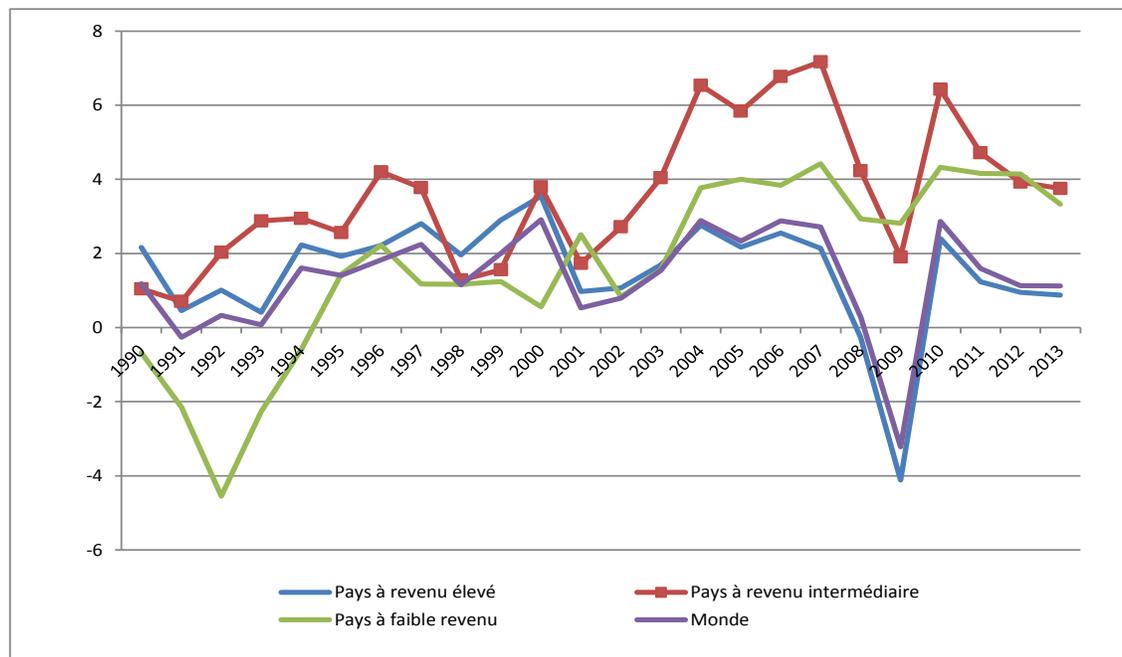
Source : Fonds monétaire international.

B. Difficultés ayant trait au développement durable dans les pays à revenu intermédiaire

10. Les pays à revenu intermédiaire ont accompli des progrès sensibles dans la réalisation des objectifs du Millénaire, en particulier en ce qui concerne la réduction de la pauvreté. L'indice de la pauvreté dans ces pays – à 1,25 dollar par jour – a diminué et s'élevait à 13,7 % en 2011 contre 43,5 % en 1990, ce qui signifie que plus de 900 millions de personnes sont sorties de la pauvreté et souligne le rôle essentiel de ces pays dans les efforts mondiaux dans ce domaine. Un facteur clef de la réduction de la pauvreté a été la croissance économique supérieure à la moyenne des pays à revenu intermédiaire (voir fig. IV) par rapport à d'autres groupes de revenu, environ deux tiers de la réduction de la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire ayant été enregistrés en Chine. Toutefois, malgré une croissance et des progrès impressionnants dans la réalisation des objectifs du Millénaire, les pays à revenu intermédiaire continuent de rencontrer des difficultés importantes en matière de développement durable.

Figure IV
Taux de croissance annuel du PIB réel par habitant,
par groupe de revenu, 1990-2013

(En pourcentage)

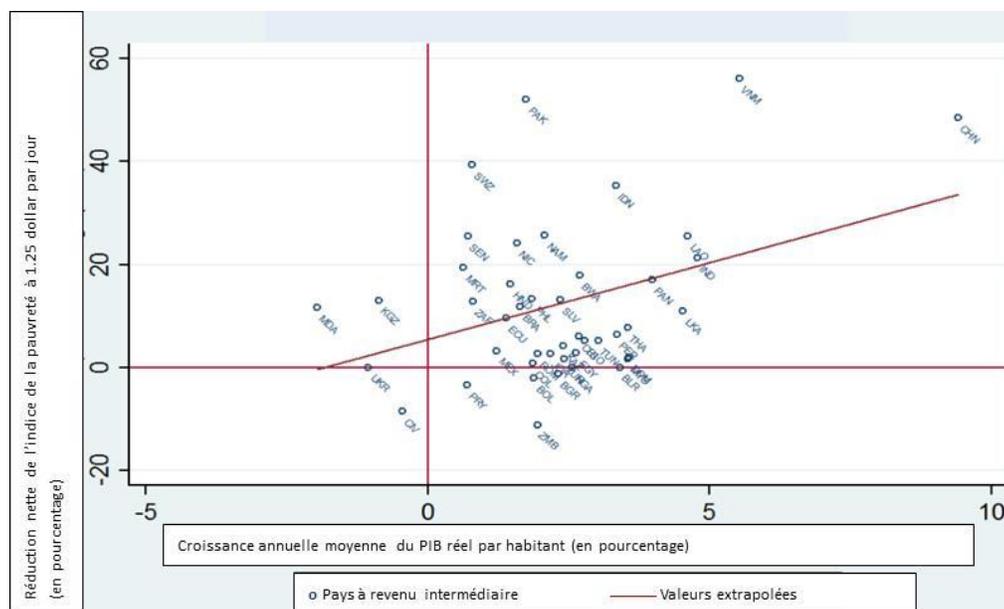


Source : Calculs établis par le Département des affaires économiques et sociales, à partir des indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

1. Pauvreté, inégalité et problèmes écologiques dans les pays à revenu intermédiaire

11. Si les pays à revenu intermédiaire comprenaient nombre des économies mondiales à la croissance la plus rapide, le revenu par habitant de 21 de ces pays a progressé en moyenne de 1 %, voire moins sur la période 1990-2013, et a diminué dans 7 d'entre eux – principalement en Europe de l'Est et en Asie centrale. On retrouve des divergences similaires dans les tendances en matière de réduction de la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire (voir fig. V). Malgré une baisse générale des taux de pauvreté dans ces pays, l'indice de la pauvreté a en réalité augmenté dans quelques-uns d'entre eux – en particulier dans certains pays très dépendants des rentes des ressources naturelles – entre 1990 et 2012.

Figure V
Croissance et réduction de la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire, 1990-2012



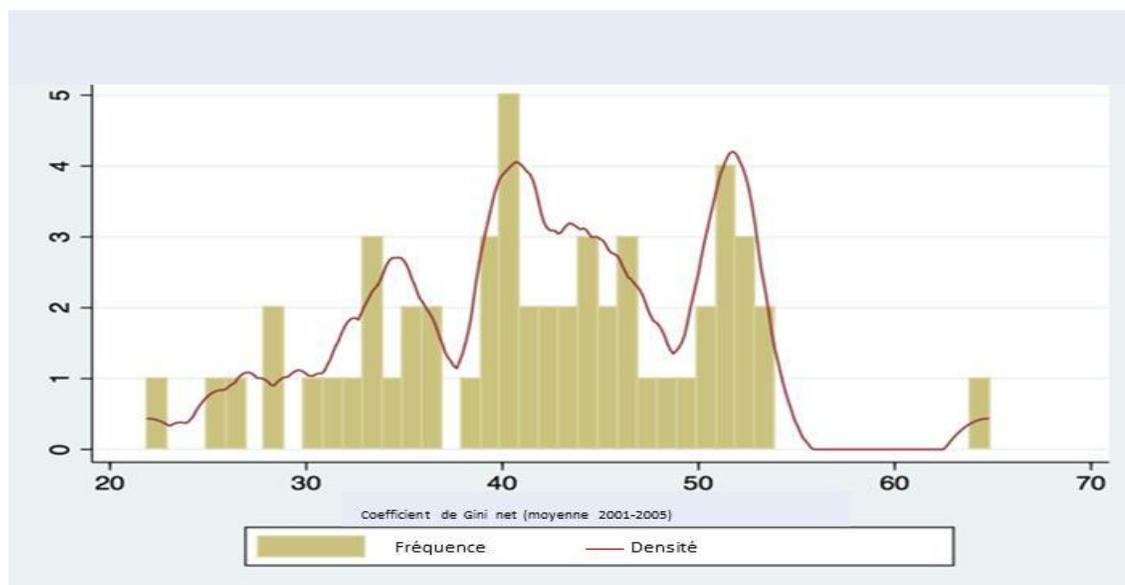
Source : Calculs établis par le Département des affaires économiques et sociales, à partir des indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale.

12. Les inégalités de revenu sont restées généralement plus élevées dans les pays à revenu intermédiaire que dans les autres groupes de revenu. Sur la période 2001-2005, l'indice de Gini de 54 pays à revenu intermédiaire était en moyenne de 41,9, à comparer à l'indice de Gini moyen de 34,5 d'un échantillon de 54 pays n'appartenant pas à cette catégorie⁸. Les inégalités de revenu sur la période 1986-2005 ont augmenté dans 33 de ces pays à revenu intermédiaire, baissé dans 13 d'entre eux et sont restées inchangées dans 8 d'entre eux. Il existe également des divergences considérables en termes de niveau d'inégalité de revenu au sein des pays à revenu intermédiaire (voir fig. VI). Par exemple, en 2011, l'indice de Gini était de 65,0 en Afrique du Sud, mais de 26,5 au Belarus⁹. Le niveau d'inégalité de revenu varie en outre sensiblement entre les régions, l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Afrique sub-saharienne affichant des niveaux élevés persistants (voir fig. VII). Le niveau élevé d'inégalité fondée sur le sexe constitue également une dimension importante. Par exemple, si les pays à revenu intermédiaire ont accompli de grands progrès en matière d'égalité des sexes dans l'éducation au cours des deux dernières décennies, les jeunes femmes y sont bien plus susceptibles que les jeunes hommes d'être soit au chômage, soit insuffisamment éduquées ou formées.

⁸ Frederick Solt, 2009, « The Standardized World Income Inequality Database », <http://hdl.handle.net/1902.1/11992>, Harvard Dataverse, V14.

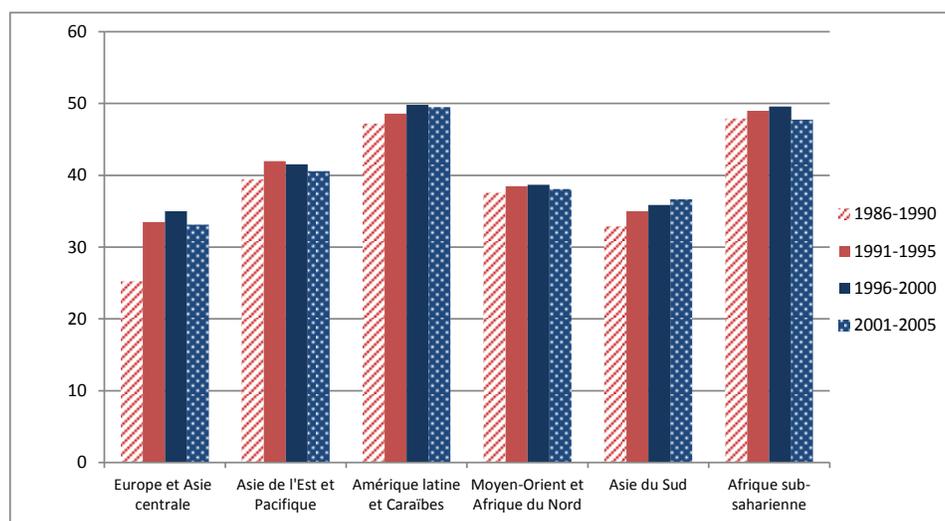
⁹ Indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale.

Figure VI
Répartition des indices de Gini des pays à revenu intermédiaire, moyenne 2001-2005
 (En nombre de pays)



Source : Calculs établis par le Département des affaires économiques et sociales, à partir de Solt (2009).

Figure VII
Inégalité de revenu dans les pays à revenu intermédiaire, par région, 1986-2005
 (Coefficient de Gini net)^a

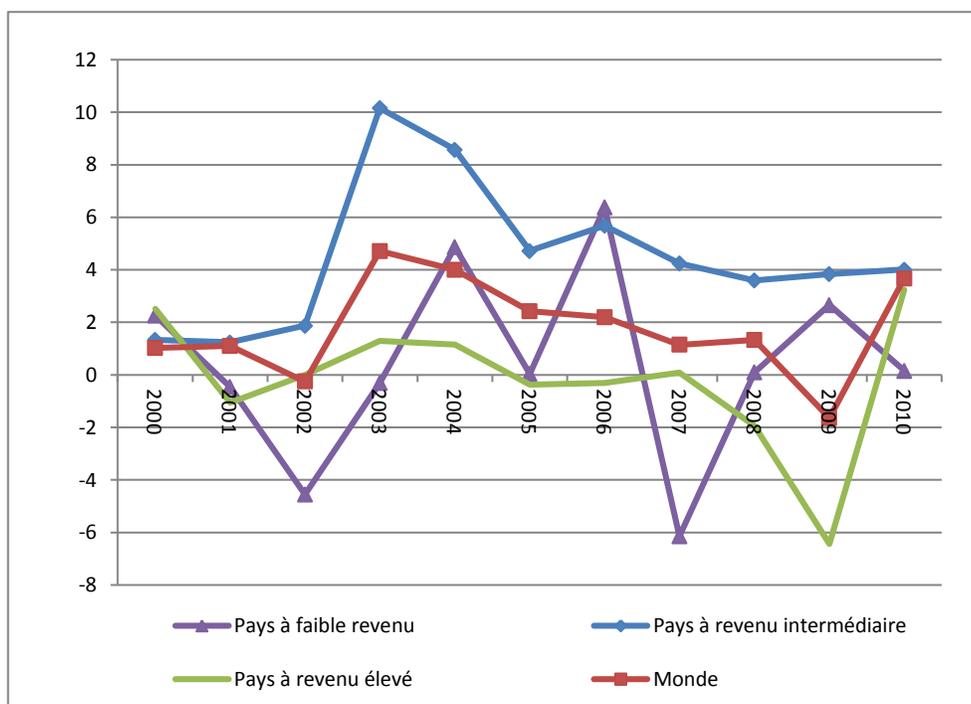


Source : Calculs établis par le Département des affaires économiques et sociales, à partir de Solt (2009).

^a Les chiffres régionaux sont des moyennes non pondérées des coefficients de Gini nets des pays de l'échantillon, c'est-à-dire des coefficients de Gini après taxes et transferts. Les données proviennent d'un échantillon de 54 pays à revenu intermédiaire.

13. Dans le même temps, les taux de croissance du PIB élevés dans de nombreux pays à revenu intermédiaire ont souvent été accompagnés d'une hausse des émissions de gaz à effet de serre et d'une dégradation de l'environnement, posant des difficultés pour le développement durable à long terme. Le groupe des pays à revenu intermédiaire a contribué à 49,2 % des émissions de carbone mondiales en 2010, soit une augmentation par rapport aux 32,2 % de 1990. Sept des 15 premiers émetteurs mondiaux sont des pays à revenu intermédiaire. Si les émissions par habitant de ce groupe de pays restent sensiblement inférieures à celles du groupe des pays à revenu élevé, leur augmentation a été plus rapide que dans n'importe quelle autre catégorie de pays depuis les années 2000 (voir fig. VIII).

Figure VIII
Taux de croissance annuel des émissions de dioxyde de carbone par habitant, 2000-2010
 (En pourcentage)



Source : Calculs établis par la Division de statistique, à partir des données du Carbon Dioxide Information Analysis Center.

14. L'exode rural insuffisamment géré, l'afflux de migrants et la croissance rapide des implantations sauvages et des bidonvilles dans les centres urbains posent un problème supplémentaire aux pays à revenu intermédiaire en termes de développement durable. Le taux d'urbanisation de ces pays est passé de 36,1 % à 50 % sur la période 1990-2013, limitant la capacité des villes à fournir des services tels que l'accès à l'eau et à l'assainissement, et la gestion des déchets et des eaux usées. En 2012, environ un quart de la population urbaine de ces pays n'avait toujours pas accès à des installations d'assainissement améliorées. Alors que 96 % de la croissance démographique dans les pays en développement devrait venir des

zones urbaines¹⁰, la gestion de l'urbanisation demeurera un défi majeur du développement durable pour les pays à revenu intermédiaire. Dans ce contexte, il sera essentiel de disposer de données démographiques précises, cohérentes et à jour afin d'éclairer les politiques en matière d'urbanisation et de migration.

2. Enseignements pour assurer une croissance profitant à tous et un développement durable

15. Conscient des liens complexes existant entre les inégalités, la croissance sans exclusion et la viabilité écologique, le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable a proposé une série d'objectifs de développement durable interdépendants. En particulier, les objectifs de promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous (objectif 8); bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation (objectif 9); réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre (objectif 10); faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables (objectif 11); et prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions (objectif 13) sont essentiels pour les pays à revenu intermédiaire, car ce groupe abrite toujours plus de 70 % des personnes en situation d'extrême pauvreté dans le monde, et se heurte à des difficultés considérables en matière de développement durable exacerbées par les inégalités élevées, l'urbanisation rapide et les problèmes écologiques.

16. Si quelques pays à revenu intermédiaire ont réussi à réduire les inégalités et à assurer une croissance sans exclusion au cours des deux dernières décennies, un grand nombre des pays de ce groupe a en revanche enregistré une forte croissance qui ne s'est pas accompagnée d'une réduction de la pauvreté, voire est allée de pair avec un creusement des inégalités. Les pays à revenu intermédiaire qui sont parvenus à réduire les inégalités ont en général également pu faire baisser les taux de pauvreté, bien que la réduction de la pauvreté et des inégalités aient suivi des directions opposées dans un certain nombre des pays de ce groupe. La réduction de la pauvreté, à l'instar de la croissance économique, pourrait donc également entretenir des liens complexes avec les inégalités de revenu. Une analyse des politiques d'un petit nombre de pays à revenu intermédiaire qui sont parvenus à régler la question des inégalités, tout en atteignant des taux de croissance élevés, montre qu'ils ont généralement appliqué des politiques interdépendantes qui a) encourageaient une transformation structurelle, amélioraient la productivité et créaient un grand nombre d'emplois relativement productifs et mieux rémunérés; b) renforçaient la protection sociale et les mécanismes de redistribution qui contribuaient directement à réduire la pauvreté et les inégalités; et c) relevaient les dépenses publiques qui favorisaient le développement humain et la viabilité écologique.

17. L'expérience de la croissance sans exclusion de la Turquie dans les années 2000, par exemple, souligne l'importance des politiques en faveur d'une transformation structurelle qui ont accru la productivité du travail et créé un grand nombre d'emplois décents. Le développement de l'emploi dans les secteurs de l'industrie et des services, notamment dans les zones rurales où les activités industrielles étaient historiquement absentes, a joué un rôle important pour stimuler

¹⁰ Banque mondiale et Fonds monétaire international (2013). Global Monitoring Report 2013: Rural-Urban Dynamics and the Millennium Development Goals. Washington.

la croissance et réduire les inégalités. La plupart des pays à revenu intermédiaire qui ont connu des épisodes de croissance sans exclusion sur la période 1986-2005 ont également obtenu une croissance de la productivité du travail supérieure à la moyenne. Parmi ces pays, le Chili¹¹, la Malaisie, la Thaïlande et la Turquie ont enregistré une croissance de la productivité d'au moins le double de la moyenne mondiale, montrant que ces pays ont réalisé de solides investissements dans le capital humain, qui est essentiel pour assurer une croissance profitant à tous.

18. Les politiques en matière de protection sociale et de développement humain, par exemple, ont joué un grand rôle pour réduire les inégalités et favoriser la croissance sans exclusion au Brésil. Un programme à grande échelle de lutte contre la faim adopté dans le pays en 2003 visait plus de 170 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Il comprenait un programme de transfert monétaire assorti de conditions, qui assurait un revenu mensuel aux familles pauvres en vue de réduire la faim mais aussi d'accroître le taux de fréquentation scolaire des enfants pauvres. Les données ont montré que les politiques de redistribution peuvent jouer un rôle important dans la réduction des inégalités et la promotion d'une croissance profitant à tous. Après la crise financière asiatique en 1997, la Malaisie et la Thaïlande se sont efficacement servies des taxes directes (par opposition aux taxes indirectes, telles que sur les ventes ou sur la valeur ajoutée) pour financer les programmes de redistribution.

19. L'expérience de la Chine montre par ailleurs que les pays à revenu intermédiaire ont la possibilité de concevoir et de mettre en œuvre des politiques en vue d'atteindre un délicat équilibre entre les impératifs de la croissance économique et la viabilité écologique. Au cours des dernières années, la Chine a adopté des objectifs contraignants de réduction des émissions ainsi que de l'intensité en carbone et en énergie des activités économiques. Des instruments de marché complètent en outre ces mesures réglementaires. Associés à d'autres facteurs, tels que l'évolution de la production et le progrès technique, ces efforts ont entraîné une baisse de 28,6 % de l'intensité en carbone – émissions de carbone par unité de PIB – dans le pays sur la période 2005-2013¹². De même, l'Afrique du Sud a fixé des objectifs en vue d'assurer l'entière gratuité de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement de base pour les ménages urbains extrêmement pauvres. Grâce à des mécanismes de surveillance solides, des ressources publiques ont été allouées à des autorités décentralisées, fournissant ainsi à 3,47 millions et 1,84 million de Sud-Africains pauvres un accès gratuit aux services d'eau et d'assainissement, respectivement, en 2012¹³.

¹¹ Le Chili était classé dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire avant 2013.

¹² Chine: National Development and Reform Commission (2014). *China's Policies and Actions on Climate Change*.

¹³ Gore, Fiona et al. (2014). *Investing in water and sanitation: increasing access, reducing inequalities*. Special report for the Sanitation and Water for All high-level meeting. Genève. Organisation mondiale de la Santé.

III. Coopération entre le système des Nations Unies et les pays à revenu intermédiaire

A. Principaux résultats de la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire

20. Les Nations Unies coopèrent pour le développement avec les pays à revenu intermédiaire dans un grand nombre de domaines, comme le montre l'étendue des objectifs du Millénaire actuellement en cours d'examen. Il existe en outre un ensemble d'instruments divers aux fins de la coopération pour le développement, notamment l'aide à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques, à la mobilisation et au développement des capacités.

21. Afin de mieux évaluer la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire au sein des Nations Unies, le présent rapport part des données recueillies dans le cadre d'une enquête auprès des gouvernements des pays de programme¹⁴, réalisée par le Département des affaires économiques et sociales d'août à octobre 2014. Il analyse les réponses des pays à revenu intermédiaire à un sous-ensemble de questions de l'enquête, auxquelles 53 (soit 50 %) des 107 pays de ce groupe ont répondu.

22. Les données tirées de l'enquête montrent que 55 % des pays à revenu intermédiaire répondants ont participé à la coordination d'activités des Nations Unies pendant cinq ans ou plus. Tous sauf un jugeaient que ces activités correspondaient bien ou très bien à leurs besoins et priorités respectifs en matière de développement. Tous sauf trois étaient d'avis ou plutôt d'avis que les Nations Unies s'employaient à les aider à atteindre les objectifs de développement fixés au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire.

23. L'égalité des sexes, la gouvernance et l'administration publique, la santé, l'environnement et les ressources naturelles, et les politiques en faveur du développement durable ont été cités par la majorité des répondants comme les domaines où la contribution des Nations Unies avait été particulièrement conséquente. Pour l'avenir, les répondants des pays à revenu intermédiaire ont précisé que les domaines d'aide des Nations Unies les plus importants pour les quatre prochaines années seraient l'environnement et les politiques en faveur du développement durable, la réduction de la pauvreté, la gouvernance et l'administration publique, et la santé.

24. Soixante-cinq pour cent des pays à revenu intermédiaire répondants ont signalé avoir apporté une coopération pour le développement à d'autres pays. En outre, 60 % ont déclaré que le système des Nations Unies avait mené des activités en vue de les aider à fournir une coopération pour le développement. Ces activités d'appui concernaient plus particulièrement l'égalité des sexes, la protection sociale et la gouvernance et l'administration publique. Dans le même temps, les domaines où les Nations Unies devraient apporter une aide à la fourniture d'une coopération pour le développement étaient notamment l'industrie, le commerce et l'investissement, les politiques de développement durable et la consolidation de la paix et le relèvement rapide.

¹⁴ Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, QCPR Monitoring Survey of Programme Countries 2014, décembre 2014.

25. S'agissant des travaux menés en parallèle par les différents organismes des Nations Unies, 62 % des pays à revenu intermédiaire répondants étaient tout à fait d'accord ou plutôt d'accord avec l'idée qu'il existait une répartition claire des tâches entre les activités de ces organismes dans le pays. Toutefois, 32 % de ces répondants n'étaient pas du tout d'accord ou plutôt pas d'accord avec cette affirmation. Dans le même temps, une grande majorité de ces répondants, soit 89 %, ont déclaré que les organismes des Nations Unies se font concurrence à divers degrés dans le pays pour obtenir des financements des bailleurs de fonds. Quant à savoir si cette concurrence est saine et si le Gouvernement concerné s'en félicite, 46 % de ces répondants n'étaient pas d'accord à divers degrés et 40 % étaient d'accord à divers degrés.

26. Le présent rapport a également reçu les contributions d'un certain nombre d'organismes des Nations Unies concernant leur participation à la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire, comme résumé ci-après.

27. Une grande partie de l'action des équipes de pays des Nations Unies, dirigée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), dans les pays à revenu intermédiaire, en particulier d'Europe et d'Asie centrale, vise l'élimination des disparités, la promotion de l'équité et de l'inclusion sociale, la lutte contre les violations des droits de l'homme, le développement des capacités et la mobilisation. Le nouveau Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement dans les pays à revenu intermédiaire, désormais axé sur le partenariat et la coopération plutôt que sur la fourniture d'une aide au développement, est présenté comme une initiative en faveur d'une meilleure coopération et d'un réel partenariat avec les gouvernements, garantissant l'appropriation et la contribution (partage des coûts) accrues des États dans les programmes de développement de leur pays. Ainsi, en Europe et en Asie centrale, les Nations Unies se sont employées à établir un lien entre le dialogue mondial sur les objectifs de développement durable et les efforts régionaux et nationaux, en veillant en particulier à adapter le nouveau programme pour le développement au contexte des pays à revenu intermédiaire. En Afrique sub-saharienne, 12 des 31 consultations nationales sur le programme de développement pour l'après-2015 se sont tenues dans des pays à revenu intermédiaire, et l'équipe régionale du Groupe des Nations Unies pour le développement pour l'Afrique a élaboré une stratégie d'aide à ces pays sur le continent. La facilitation de l'échange de savoirs concernant les pays à revenu intermédiaire représente un grand domaine d'engagement ainsi qu'une partie et une modalité importantes du programme du PNUD en matière de coopération Sud-Sud. Le PNUD a facilité et continuera de faciliter l'échange des connaissances considérables que les pays à revenu intermédiaire produisent dans les domaines de l'élimination de la pauvreté et du développement durable, en particulier grâce à l'établissement de centres mondiaux pour l'élaboration des politiques.

28. Le PNUD apporte également son aide aux pays à revenu intermédiaire dans le domaine du développement des capacités et du renforcement des institutions à l'intention des économies émergentes prêtes à contribuer à la coopération Sud-Sud. Un aspect important de son action avec les pays à revenu intermédiaire a été la mise en œuvre du programme de nouveaux partenariats stratégiques depuis 2009, qui vise plusieurs grands objectifs comme l'intensification de la coopération Sud-Sud et les partenariats avec les pays émergents pour accélérer les progrès de la réalisation des objectifs de développement. Plusieurs accords bilatéraux ont été signés dans cet esprit, notamment des accords de partenariat en vue de renforcer la coopération sur

les questions régionales et mondiales, et notamment la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, avec l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique et la Turquie.

29. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a facilité un certain nombre d'activités dans les pays à revenu intermédiaire. Pour améliorer la qualité des politiques publiques, elle a mené, en partenariat avec l'Agence allemande de coopération internationale, le projet « EQuIP – Enhancing the Quality of Industrial Policies », destiné à aider les décideurs de ces pays à formuler et à élaborer des stratégies fondées sur des données factuelles en faveur du développement industriel inclusif et durable. En mars 2015, un séminaire de haut niveau consacré au projet EQuIP a été tenu par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Pour faire suite à cette manifestation, la Colombie finance la première phase d'un programme de renforcement des capacités institutionnelles qui se sert des outils EQuIP pour mettre au point une politique industrielle. L'ONUDI a organisé la première table ronde régionale sur le développement industriel inclusif et durable en mars 2015 à Buenos Aires. Dans le domaine du développement écologique et durable, elle aide le Mexique à s'acquitter de ses engagements au titre du Protocole de Montréal, grâce à quoi le pays a été le premier d'Amérique latine à mettre complètement fin à la production de chlorofluorocarbones et de bromure de méthyle, avant l'échéance de 2015 prévue dans le Protocole.

30. L'ONUDI s'est en outre attachée à aider les gouvernements à atténuer les effets des changements climatiques en leur apportant une assistance technique et une aide au développement des capacités. Elle a contribué aux efforts du Gouvernement du Liban en vue de consolider la résilience économique dans les régions rurales touchées par les crises régionales. Son assistance technique était axée sur l'aide aux petites et moyennes entreprises afin d'accroître leurs capacités productives, leur compétitivité et leur accès aux marchés dans divers secteurs industriels grâce à la mise à niveau et au transfert de technologies, à la gestion et au développement de capacités tournées vers le marché et au tutorat d'entreprise. En Égypte, l'ONUDI met sur pied des groupements industriels dans des secteurs stratégiques afin de promouvoir le développement des petites et moyennes entreprises et l'emploi des jeunes et élabore une nouvelle vision de la politique industrielle pour le pays. Elle apporte une assistance technique en vue d'accélérer la diffusion de l'efficacité énergétique dans des secteurs industriels clefs en Égypte, en Iran (République islamique d') et aux Philippines, en concluant des accords énergétiques volontaires avec les secteurs industriels, en fournissant un cadre pour les normes nationales en matière de gestion de l'énergie, en contribuant au renforcement des capacités par le biais de la formation, en fixant des objectifs, en proposant des référentiels et en identifiant des solutions technologiques pour les secteurs industriels énergivores. Elle aide également le Gouvernement du Nigéria à appliquer sa Vision 20:2020 et son Programme pour la transformation, l'objectif étant de concevoir des politiques et des mesures afin d'améliorer la compétitivité et la diversification des secteurs non pétroliers de l'économie. Pour promouvoir l'amélioration de l'efficacité de l'industrie en Afrique du Sud, l'ONUDI a aidé le Département de l'énergie du pays à mettre au point des outils industriels et des mesures d'appui technique et à élaborer la réglementation relative à la planification de la gestion de l'énergie. Elle a également facilité une conférence internationale sur le développement industriel dans les pays à revenu intermédiaire, qui s'est tenue à Minsk les 23 et 24 avril 2015.

31. La pauvreté et l'inégalité chez les enfants continuent d'être au centre de l'intervention du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans les pays à revenu intermédiaire, la plupart des enfants en situation de pauvreté dans le monde se trouvant dans ces pays. Leur nombre ne cesse de croître alors que de plus en plus de pays accèdent à la catégorie des revenus intermédiaires. La pauvreté persistante, la mortalité infantile et maternelle, la sous-nutrition et le retard de croissance, ainsi que les questions liées à l'urbanisation, au développement des adolescents et aux maladies non transmissibles, figurent au nombre des difficultés auxquelles se heurtent les pays à revenu intermédiaire. L'UNICEF les aide à s'attaquer aux disparités et vise les familles et les enfants les plus défavorisés et les plus vulnérables. Ses partenariats dans ces pays englobent notamment l'exécution de programmes, l'appui politique en amont, le transfert de connaissances et le conseil technique. Il aide également les pays à appliquer plus efficacement les politiques en faveur de l'inclusion sociale par le biais d'un ensemble d'initiatives, notamment des systèmes de protection sociale et des programmes de transfert monétaire. Par exemple, en Zambie, il a aidé le Gouvernement à planifier l'élargissement du programme de transfert monétaire social.

32. L'UNICEF intervient également en diffusant les connaissances relatives aux meilleures pratiques afin de faire évoluer la situation des enfants exclus. Il a créé des outils en vue de consolider l'identification des obstacles et des contraintes empêchant d'atteindre les enfants marginalisés et d'accroître la fréquence de la communication de renseignements sur les progrès accomplis pour les surmonter. Par exemple, une initiative multipays a mesuré les investissements publics réalisés dans la petite enfance dans plusieurs pays d'Amérique latine. En Chine, l'UNICEF et le Ministère des finances ont analysé les fonds publics alloués à la question des enfants migrants, suscitant ainsi un accroissement des ressources consacrées par l'administration centrale à l'éducation pour tous les enfants des villes, quel que soit leur statut de résidence. L'UNICEF aide également les pays à revenu intermédiaire à faire face aux défis mondiaux auxquels sont confrontés les enfants, tels que la négligence, les abus et la violence.

33. L'Organisation internationale du Travail (OIT) est présente dans de nombreux pays à revenu intermédiaire, où elle fournit en général un appui technique et des services de conseil dans le cadre de ses programmes de pays sur le travail décent, qui constituent ses principaux cadres de programmation de l'aide au développement de ses membres. Ces programmes sont également cohérents avec les priorités de développement nationales et de plus en plus avec les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement. Sur la période 2013-2015, l'OIT a apporté une aide au développement à 92 pays à revenu intermédiaire. Dans nombre de ces pays, outre la mise en œuvre des normes internationales du travail, l'OIT a mis un accent particulier sur la croissance sans exclusion par le biais de l'élaboration de politiques nationales d'emploi, de la création d'emploi pour les jeunes et du développement de leurs compétences, de l'appui aux petites et moyennes entreprises, de l'élargissement des planchers de protection sociale, de l'amélioration de l'inspection du travail et, de plus en plus, de la formalisation de l'économie informelle.

34. De 2013 à 2015, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a aidé les pays à revenu intermédiaire à préparer et à approuver 51 opérations d'investissement d'un montant total supérieur à 4,3 milliards de dollars, soit 42 % de l'ensemble des investissements mobilisés sur cette période en collaboration avec ses principaux partenaires pour le financement. Les grands

domaines d'assistance de la FAO sont notamment l'analyse et la programmation du secteur agricole, et l'appui aux stratégies et aux opérations d'investissement dans les domaines de l'irrigation, du drainage et de la gestion de l'eau; de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles; de la compétitivité et de la productivité; de la finance rurale et des microentreprises; de la pêche; de la recherche et de l'expansion agricoles; des écosystèmes forestiers et des communautés; de la gestion des terres; et de l'adaptation aux changements climatiques. L'appui aux pays à revenu intermédiaire repose principalement sur les premier et septième objectifs du Millénaire, relatifs à l'élimination de la pauvreté et à la viabilité écologique. En outre, les pays à revenu intermédiaire sollicitent de plus en plus la FAO pour faciliter la coopération Sud-Sud. Les pays du Sud demandent de plus en plus à partager les connaissances, les expériences et les solutions techniques avec d'autres pays du Sud confrontés à des difficultés socioéconomiques et écologiques similaires. Au fil des ans, la FAO a envoyé plus de 1 900 experts du Sud dans plus de 80 pays hôtes. Depuis 2012, elle a facilité plus de 55 projets de partenariat Sud-Sud, dont 42 financés par des pays à revenu intermédiaire, pour un montant total de 83 millions de dollars, avec l'appui de l'Afrique du Sud, de l'Angola, du Brésil, de la Chine, du Mexique, de la Turquie et du Venezuela (République bolivarienne du).

35. L'insécurité alimentaire et la malnutrition compromettent sérieusement la croissance durable et sans exclusion dans les pays à revenu intermédiaire, où vivent actuellement la majorité des affamés et des mal-nourris de la planète. Conformément à son mandat, le Programme alimentaire mondial (PAM) a aidé 45 de ces pays à améliorer leur réaction face aux situations d'urgence liées à l'insécurité alimentaire, à l'insécurité alimentaire résiduelle et inégalement répartie, à la faim dans les villes et au double fardeau de la malnutrition. Ses opérations dans les pays étaient axées sur le renforcement des capacités nationales dans les domaines de la protection sociale et des filets de sécurité, de la préparation aux situations d'urgence et de l'organisation des secours et de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité. Le PAM a apporté des conseils stratégiques et techniques afin d'accroître le ciblage, la mise en œuvre et la sensibilité à la question de la nutrition des filets de sécurité. Ses opérations ont également contribué à améliorer les capacités institutionnelles à se préparer et à intervenir en cas de catastrophe, à analyser l'insécurité alimentaire et à généraliser la programmation fondée sur des données factuelles. En outre, le PAM a intensifié ses efforts en vue de faciliter le partage et l'apprentissage Sud-Sud et triangulaires des connaissances entre les pays à revenu intermédiaire, principalement par le biais de son Centre d'excellence contre la faim à Brasilia. Son approche générale a été de faire en sorte que les opérations soient cohérentes avec les plans nationaux de développement et à aider les pays à revenu intermédiaire à identifier les lacunes qui entravent les progrès en matière de lutte contre la faim et les occasions prioritaires d'y remédier.

36. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) adopte une approche différenciée de la programmation, qui reconnaît que les pays ont des besoins divers pour atteindre les objectifs fixés à la Conférence internationale sur la population et le développement et des capacités différentes pour financer le développement. Le récent examen des opérations de la Conférence a noté que les pays à revenu intermédiaire continuent de se heurter aux inégalités et à la « trappe du non-développement », qui défavorisent de manière disproportionnée les groupes les plus vulnérables, en

particulier les femmes et les adolescents pauvres¹⁵. Grâce à un travail d'analyse fouillé et des initiatives pilotes, le modèle de fonctionnement pionnier du FNUAP, lancé en 2014, renforce l'aide apportée aux gouvernements pour répondre à leurs priorités, en mettant l'accent sur la mobilisation et le dialogue/le conseil en matière de politiques et la gestion des connaissances. Ce virage stratégique en faveur d'un engagement en amont dans les pays à revenu intermédiaire a intensifié l'accent mis sur l'analyse des politiques, la diplomatie et les partenariats afin de consolider le programme de la Conférence fondé sur les droits de l'homme et d'en assurer la viabilité en accroissant l'appropriation par le pays.

37. Le FNUAP est parvenu à aider les pays à revenu intermédiaire à adopter des politiques et des stratégies sur la population et les jeunes fondées sur des données factuelles; à renforcer les cadres politiques et réglementaires régissant l'accès universel à des soins de santé sexuelle et procréative de grande qualité et la jouissance des droits liés à la procréation; et à atteindre un meilleur équilibre entre l'élaboration et l'exécution des politiques dans le domaine de l'autonomisation des femmes et des adolescentes en particulier. Par exemple, en Europe de l'Est et en Asie centrale, il a contribué aux efforts déployés par le Kazakhstan en vue d'assurer la cohérence de sa législation et de ses mécanismes de mise en œuvre avec les instruments et les cadres du droit international des droits de l'homme, tels que la politique-cadre européenne de la santé et du bien-être. Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, le FNUAP a contribué aux progrès concernant la politique et la législation relatives à la santé sexuelle et procréative et les droits liés à la procréation dans un certain nombre de pays, comme la Bolivie (État plurinational de), le Honduras et le Mexique.

38. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a apporté une aide aux pays à revenu intermédiaire conformément à son mandat universel au titre de sa stratégie à moyen terme pour la période 2014-2017. Il a continué de jouer un rôle important pour les aider à assurer une croissance durable, en contribuant à placer les considérations environnementales au centre des efforts en faveur du développement durable. Dans le domaine du changement climatique, le PNUE aide les gouvernements, les entreprises et les individus à réduire leurs émissions de manière à limiter le rythme et l'ampleur des changements climatiques. Il a également fourni une assistance technique au titre de la coopération aux pays à revenu intermédiaire confrontés à des catastrophes et à des conflits. Par exemple, en 2014 le PNUE a mis sur pied un plan de 56,2 millions pour la restauration de l'environnement et la reconstruction après les inondations survenues dans les Balkans, qui ont fait des dizaines de victimes et plus de 100 000 déplacés en Serbie, en Croatie et en Bosnie-Herzégovine. En matière de gestion des écosystèmes, il coopère avec les pays à revenu intermédiaire en vue d'assurer la conservation de la biodiversité en même temps que le développement durable. En ce qui concerne la gouvernance environnementale, il a mené un vaste ensemble de projets. Par exemple, il a apporté une assistance technique en vue de s'assurer que les efforts déployés pour venir en aide aux 1.3 million de réfugiés syriens estimés en Jordanie ne nuisent pas à l'environnement. S'agissant de l'utilisation rationnelle des ressources, le PNUE a effectué des missions de cadrage et a participé à des dialogues nationaux pour contribuer à l'élaboration de programmes de pays fondés sur les besoins et les priorités de ces derniers.

¹⁵ Voir aussi A/69/62.

39. D'ici à 2020, on estime que la grande majorité des personnes touchées par le VIH vivront dans des pays à revenu intermédiaire¹⁶. Tous ces pays sont couverts par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida (ONUSIDA) par l'intermédiaire des bureaux de pays et/ou des bureaux régionaux. Seul programme conjoint coparrainé des Nations Unies, il réunit les efforts de 11 organismes des Nations Unies et d'un secrétariat. En 2013-2014, il s'est attaché à accélérer les progrès en vue d'atteindre les objectifs fixés pour 2015 dans la Déclaration politique sur le VIH et le sida: intensifier nos efforts pour éliminer le VIH et le sida de 2011, pour contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire 3 à 6 et 8, et à mobiliser l'action mondiale en vue de parvenir à zéro nouvelle infection, zéro décès lié au sida et zéro discrimination. En 2013-2014, l'ONUSIDA a dirigé la compilation de la base de données la plus complète disponible sur l'épidémie à VIH et a lancé une nouvelle initiative pour catalyser l'action des villes en vue de mobiliser des ressources municipales, l'objectif étant d'enrayer l'épidémie de sida dans les villes. Sur les 78 villes signataires de la déclaration d'engagement à l'action sur la riposte accélérée des villes au VIH, 62 se trouvaient dans des pays à revenu intermédiaire. Une initiative essentielle de l'ONUSIDA en 2013-2014 a été le partenariat public-privé en cours dans le cadre du Plan mondial pour éliminer les nouvelles infections à VIH chez les enfants et maintenir leurs mères en vie. Lancé à la Réunion de haut niveau sur le sida 2011, ce plan définit 22 pays prioritaires qui enregistrent le plus grand nombre de femmes enceintes vivant avec le VIH ayant besoin de services, dont 9 pays à revenu intermédiaire¹⁷.

40. L'ONUSIDA a continué de plaider en faveur de l'abandon de la coopération classique au profit d'une coopération supposant une responsabilité partagée et une solidarité mondiale, y compris un accroissement des dépenses nationales. Il continue de promouvoir l'approche fondée sur les investissements stratégiques, aidant tous les pays, y compris à faible revenu et à revenu intermédiaire, et en mettant l'accent sur les domaines prioritaires, les populations et les interventions les plus économiques et les plus rentables en termes d'impact et susceptibles de produire un effet multiplicateur sur un plus large éventail de questions relatives à la santé et au développement. Face à la réalité du fait que les pays qui accèdent à la catégorie des revenus intermédiaires ne pourront peut-être pas faire appel aux voies de financement extérieures dont ils disposaient auparavant pour leurs programmes de lutte contre le VIH, l'ONUSIDA et d'autres parties prenantes clefs ont mis au point des principes directeurs pour la conclusion de pactes entre les gouvernements et les bailleurs de fonds.

41. Pour atteindre les objectifs du Millénaire et les nouveaux objectifs pour le développement durable, l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), dans le cadre de son initiative sur le tourisme durable au service de l'élimination de la pauvreté, a organisé des séminaires de sensibilisation et de développement des capacités dans les domaines du tourisme et du développement économique local et a exécuté des projets destinés à créer des conditions permettant aux groupes défavorisés de la société de tirer parti des retombées du tourisme. L'OMT a constitué un portefeuille de plus de 100 projets de ce type, bénéficiant à plus de 40 pays, dont 23 pays à revenu intermédiaire. Un autre pilier fondamental de son action est la fourniture

¹⁶ Increasing access to HIV treatment in middle-income countries. Key data on prices, regulatory status, tariffs and the intellectual property situation. OMS, 2014. Disponible à l'adresse www.who.int/phi/publications/WHO_Increasing_access_to_HIV_treatment.pdf.

¹⁷ Afrique du Sud, Angola, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Lesotho, Nigéria, Swaziland et Zambie.

d'une assistance technique afin de développer l'industrie du tourisme comme moteur de la croissance socioéconomique et de la lutte contre la pauvreté. Dans les pays à revenu intermédiaire, elle met l'accent sur l'amélioration de la compétitivité et de la qualité de ce secteur et des services associés. Une assistance technique a été apportée à ces pays dans des domaines tels que l'établissement de cadres cohérents en faveur du développement du tourisme durable à long terme, la diversification et la délimitation de zones de développement touristique.

B. Action des institutions financières internationales dans les pays à revenu intermédiaire

42. En mettant l'accent sur le double objectif de réduire la pauvreté et de favoriser la prospérité partagée, le Groupe de la Banque mondiale aide les pays à revenu intermédiaire à promouvoir une croissance profitant à tous, à créer des emplois, à investir dans le capital humain, à améliorer le climat de l'investissement privé, à renforcer les infrastructures, à gérer l'urbanisation, à accroître la productivité agricole et à faire face à la menace des changements climatiques.

43. Sa nouvelle stratégie et son processus de réforme contribuent à améliorer l'aide apportée aux pays à revenu intermédiaire afin de trouver des solutions pour le développement face à ces problèmes. Un élément clef de la stratégie est le diagnostic-pays systématique, qui identifie les principaux défis et opportunités de chaque pays en vue d'assurer la prospérité des 40 % les plus pauvres de la population et faire face aux risques qui pourraient menacer la stabilité macroéconomique, environnementale et sociopolitique. Ce diagnostic permet à la Banque mondiale, au titre du nouveau cadre de partenariat avec les pays, de mieux adapter ses politiques et ses programmes aux besoins et aux priorités des pays à revenu intermédiaire et lui sert de base pour mettre en place une action transformatrice produisant davantage d'impact. Avec la Banque mondiale, la Société financière internationale (SFI) et l'Agence multilatérale de garantie des investissements agissant comme une seule entité, les synergies entre les institutions sont mobilisées pour inciter le secteur privé et les gouvernements à promouvoir la création d'emploi et la croissance durable et sans exclusion.

44. La Banque mondiale a également adapté son modèle de fonctionnement de manière à être plus réactive, flexible et novatrice, par exemple en rationalisant les processus de prêt à l'investissement et en examinant les meilleurs moyens d'accroître le recours des pays aux systèmes de gestion financière, des achats et sociale et environnementale. Elle a révisé sa politique en matière de garanties afin de favoriser des investissements supplémentaires du secteur privé dans les pays à revenu intermédiaire et a mis sur pied le Programme pour les résultats, un nouvel instrument destiné à aider les pays à revenu intermédiaire à améliorer l'élaboration et la mise en œuvre de leurs propres programmes pour le développement et à obtenir des résultats durables.

45. Dans le même temps, le Groupe de la Banque mondiale a entrepris des changements majeurs en vue d'améliorer sa capacité à rassembler les meilleurs savoir-faire des quatre coins du monde afin de créer, de recueillir et de partager les connaissances, y compris les enseignements Sud-Sud. Les nouvelles pratiques mondiales et les domaines de solution transversaux contribueront à renforcer le déploiement des connaissances et des meilleures pratiques mondiales pour concourir

à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques. Elles offriront de nouvelles occasions d'aiguiser les compétences techniques, de partager les connaissances mondiales et de consolider les partenariats.

46. Pour mieux aider les pays à revenu intermédiaire à faire face à leurs problèmes de développement, un certain nombre de changements importants ont été approuvés en 2014, qui permettent à la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) d'accroître sa capacité financière à accorder des prêts et d'autres formes d'aide financière, telles que des garanties. Ces mesures, ainsi que des actions visant à favoriser la croissance des recettes de la SFI et de l'Agence multilatérale de garantie des investissements, permettront de répondre à la future hausse des demandes de services financiers de la part des pays à revenu intermédiaire. Des échanges de risques novateurs destinés à gérer la concentration des expositions complètent ces efforts en permettant à l'Agence multilatérale de garantie des investissements et à la BIRD d'améliorer la diversification de leurs portefeuilles. Outre le financement, l'ensemble des produits et services financiers du Groupe de la Banque mondiale concourront à renforcer la capacité des pays à revenu intermédiaire à gérer la dette, les avoirs et les risques.

47. Les partenariats représentent un autre pilier important de la stratégie du Groupe de la Banque mondiale, car ils permettent de mobiliser des financements du secteur privé et des fonds bilatéraux et multilatéraux pour les principaux biens publics mondiaux. Une partie essentielle de la stratégie de la SFI consiste à faire appel aux capitaux de tiers pour répondre aux besoins de ses clients et accroître son impact, notamment par le biais de nouvelles initiatives telles que la Société de gestion d'actifs et le Programme de portefeuille de prêts conjoints. L'Agence multilatérale de garantie des investissements développe son portefeuille de garanties à l'appui de l'investissement du secteur privé dans les infrastructures, notamment en élargissant sa gamme de produits financiers.

48. De 2013 à 2015, le Fonds monétaire international (FMI) a continué de s'adapter à l'importance grandissante des pays à revenu intermédiaire et à répondre à leurs problèmes concrets. Il les a aidés, en particulier en surveillant les évolutions et les politiques macroéconomiques et financières (surveillance, analyse des risques, consultations et prescriptions de politique) et en mettant provisoirement ses ressources à disposition par l'intermédiaire de diverses facilités de prêt en fonction des besoins réels ou potentiels de la balance des paiements.

49. Le FMI a pris des mesures pour renforcer sa surveillance de manière à accompagner une croissance durable et soutenue dans un monde profondément interconnecté. Il a établi un groupe de travail interne sur l'emploi et la croissance en 2013, qui a recommandé des mesures visant à accroître son efficacité à aider les pays membres à atteindre leurs objectifs en matière de croissance, de création d'emploi et de répartition du revenu. La dernière revue triennale de la surveillance, achevée en septembre 2014, a défini cinq priorités opérationnelles: intégration et approfondissement des analyses des risques et des effets de contagion; intégration de la surveillance macrofinancière; attention accrue aux politiques structurelles, y compris celles liées au marché du travail; conseils éclairés et cohérents; et démarche de surveillance axée sur le client s'appuyant sur un dialogue clair et franc. Le Plan d'action de la Directrice générale pour renforcer la surveillance a arrêté des mesures concrètes pour avancer dans ces domaines prioritaires, qui sont également abordés dans la Note consultative pour la surveillance dans les consultations au titre de

l'article IV de mars 2015. Une revue du programme d'évaluation du secteur financier a en outre été achevée en septembre 2014.

50. S'agissant des activités de prêt, le FMI a continué de réviser et d'améliorer les instruments créés après la crise financière mondiale. La revue de la ligne de crédit modulable, de la ligne de précaution et de liquidité et de l'instrument de financement rapide a été achevée en juin 2014. Elle soulignait que ces instruments avaient fourni une assurance utile aux pays membres contre les chocs extérieurs et permis de renforcer la confiance des marchés à un moment où les risques étaient accrus et, dans le même temps, que de nouvelles améliorations pouvaient leur être apportées pour en augmenter l'efficacité et la transparence. Le FMI a continué d'aider les gouvernements à préserver voire à accroître les dépenses sociales, notamment l'aide sociale, dans le cadre des programmes qu'il finance.

IV. Conclusions et recommandations

51. **Si les pays à revenu intermédiaire ont enregistré une croissance économique robuste au cours de la dernière décennie, supérieure à la croissance du PIB mondial et à la croissance économique des pays à revenu élevé (une tendance qui s'est prolongée en 2013-2014), et ont accompli des progrès notables dans la réalisation des objectifs du Millénaire, ils se heurtent toutefois encore à des problèmes de développement conséquents. Malgré les avancées sensibles en matière de réduction des niveaux de pauvreté tant en termes absolus que relatifs, la pauvreté demeure un problème dans nombre de ces pays. Tous les objectifs du Millénaire n'ont pas été pleinement atteints, et la transition vers le programme de développement pour l'après-2015 et les nouveaux objectifs fixés dans le cadre proposé pour les objectifs de développement durable pose de sérieuses difficultés, en particulier aux pays situés dans le bas de la fourchette des revenus intermédiaires.**

52. Ces difficultés sont souvent propres aux pays et dépendent du niveau de revenu, de la structure de l'économie, des indicateurs de développement humain, de l'endettement extérieur, des conditions d'accès aux financements extérieurs et d'autres facteurs. Il peut s'agir de niveaux de pauvreté élevés et d'éducation faibles, d'une base industrielle et d'exportations étroite, d'un vieillissement rapide ou d'une urbanisation accrue associée à des problèmes de dégradation de l'environnement. Ce large éventail de difficultés souligne la nécessité de prendre des mesures concertées et cohérentes. Toutefois, souvent, lorsque les pays quittent la catégorie des faibles revenus et accèdent à celle des revenus intermédiaires, l'assistance qui leur est apportée au titre de l'aide publique au développement est sensiblement réduite, limitant leur capacité à faire face à ces difficultés. Ce constat souligne la nécessité d'assurer une action continue de la communauté internationale dans les pays à revenu intermédiaire, qui soit adaptée à leurs besoins nationaux propres, et de développer plus avant la coopération pour le développement au sein du système des Nations Unies.

53. Vu que les pays à revenu intermédiaire représentent une grande part de la population et l'économie mondiales, il sera impossible de réaliser les trois dimensions des objectifs de développement durable à moins de remédier aux problèmes économiques et sociaux de ces pays, et de s'assurer leur

participation active tant au niveau national qu'international. Du fait de son mandat universel, le système des Nations Unies est exceptionnellement bien placé pour apporter une aide directe et agir en qualité de médiateur dans le processus de coopération entre les pays. Alors que le monde avance vers l'adoption et la mise en œuvre de l'ambitieux programme pour l'après-2015, les pays à revenu intermédiaire devraient demeurer une priorité majeure du système des Nations Unies.

54. On considère que de nombreux pays à revenu intermédiaire se trouvent dans la trappe du revenu intermédiaire¹⁸, l'accélération de la croissance économique étant l'une des difficultés auxquelles ils se heurtent. Toutefois, y parvenir en s'appuyant sur les industries traditionnelles pourrait avoir des incidences environnementales irréversibles au niveau mondial. Par conséquent, l'investissement mettant un accent convenable sur la viabilité écologique devrait être l'une des dimensions de la coopération internationale, parallèlement à la réduction des émissions de dioxyde de carbone.

55. Au cours de la dernière décennie, la nature de l'aide au développement a considérablement évolué. Dans de nombreux cas, le système des Nations Unies a renoncé à fournir une aide directe pour privilégier les prescriptions de politique et le transfert des connaissances. Toutefois, d'après les résultats de l'enquête mise en avant dans le présent rapport, la répartition des tâches entre les différents organismes n'est pas toujours claire, et dans certains cas différentes parties du système des Nations Unies sont en concurrence pour les fonds disponibles. Ces questions doivent être réglées afin que l'approche « Unis dans l'action » devienne une réalité sur le terrain.

56. En janvier 2012, les conseils d'administration de divers organismes des Nations Unies ont organisé une réunion conjointe, à laquelle ont participé des représentants des États Membres et des milieux universitaires, afin d'examiner le rôle des organismes des Nations Unies dans les pays à revenu intermédiaire pour réaliser les objectifs de développement convenus sur le plan international. L'organisation régulière de tels débats, où les participants dresseraient le bilan des résultats obtenus pendant la période considérée et se pencheraient sur la question de l'assistance pour l'avenir, pourraient faciliter la mise en place d'un cadre stratégique commun pour les pays à revenu intermédiaire.

57. Une classification des pays plus nuancée, dépassant les critères du revenu par habitant et tenant compte d'une série d'indicateurs, tels qu'un indice de développement humain, les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire ou de leurs successeurs, les niveaux d'inégalité tant en termes de revenu et que d'avantages non monétaires (y compris l'accès aux services sociaux) et le degré de diversification et l'intensité de compétence de l'économie, fournirait des orientations supplémentaires pour élaborer et mettre en œuvre les programmes d'aide aux pays.

¹⁸ Voir aussi le précédent rapport (A/68/265). La notion de « trappe du revenu intermédiaire » renvoie à une situation où le pays à revenu intermédiaire, après avoir atteint un certain niveau de revenu par habitant, ne peut plus continuer à l'augmenter, car sa croissance économique par habitant demeure médiocre.

58. Il convient toutefois de reconnaître que de nombreux organismes du système des Nations Unies, lorsqu'ils planifient et mènent leurs activités dans les pays, prennent en considération un vaste nombre d'indicateurs voire emploient leurs propres indices spéciaux qui sont étroitement liés aux particularités de leur mandat. Par conséquent, une centralisation ou une synchronisation excessive de la prise de décisions pour ce qui est de choisir la nature de l'aide au développement pourrait s'avérer contreproductive. Il convient donc de trouver un juste équilibre entre la tentative de créer un contexte politique cohérent qui permettra aux différentes parties du système des Nations Unies d'apporter une assistance aux pays à revenu intermédiaire et la nécessité de laisser une marge d'action suffisante à chacun de ces organismes, qui ont engrangé des décennies de compétences spécialisées dans leurs domaines respectifs.

59. Comme rappelé dans de précédents rapports sur la coopération pour le développement des pays à revenu intermédiaire, il importe que tous les acteurs potentiels veillent à ce que cette coopération ne nuise pas à l'assistance fournie aux pays à faible revenu, en particulier les pays les moins avancés, en entraînant une éviction des ressources financières ou des conseils techniques. Au contraire, la coopération pour le développement devrait engendrer des retombées positives par le biais du commerce international, de l'investissement et de l'accès aux nouvelles technologies. Les cadres de la coopération Sud-Sud et triangulaire peuvent constituer un point de départ fructueux pour favoriser un tel effet d'entraînement.

60. Par le passé, certains États Membres ont exprimé leur intérêt à constituer un groupe de haut niveau qui suivrait les progrès en matière d'aide apportée par le système des Nations Unies aux pays à revenu intermédiaire et élaborerait un programme international plus nuancé pour faire face aux difficultés. L'établissement d'un tel groupe ou d'un groupe de travail ad-hoc, comme recommandé dans de précédents rapports¹⁹, reste à examiner.

¹⁹ A/66/220 et A/68/265.